



ALGERIE TELECOM

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle Guelma
Rue SERIDI Mohamed Tâhar 24000

Réf: AT / D024 / SDT / DRA / CRU / 4.35 / 2021

Tél: (037) 26 74 72
(037) 26 74 79
Fax: (037) 26 78 15

1- Parties Contractantes :

Le Contractant : la direction opérationnelle d'Algérie Télécom de la Wilaya de Guelma représentée par son directeur

Le Partenaire Cocontractant : Entreprise CHARCHARI KAMEL

2- Définition de l'opération :

Contrat N° 37/2019 relatif au projet : Rétablissement des dégâts et changement de (2021-1) câble et réparation des casses zone CMP1 Guelma

Bon de commande N° : 000707 En date : 20/01/2021

ODS N° : 09/2021 En date : 21/01/2021

PV ouverture de chantier : 21/01/2021

Durée de Réalisation : 03 mois « 90 jours calendaires »

2- Objet de la mise en demeure : suite à l'expiration de délai de réalisation contractuelle au projet : Rétablissement des dégâts et changement de câble et réparation des casses zone CMP1 Guelma (01-2021)

Vous êtes invité à présenter les documents indispensables pour la réception relativement au contrat et de respecter vos engagements en vers Algeriatelecom.

Délais d'exécution de la mise en demeure : huit (08) jours à compter de la 1ere

apparition au site WEB

Pénalités qui seront prises en cas de refus de mise en œuvre :

Dans le cas de non-exécution du contenu de la mise en demeure nous serons dans l'obligation d'établir un attachement unilatéral d'appliquer la réglementation en vigueur selon le contenu de l'article 34 du contrat en cours

Le Directeur